

# VIRGINIE DANION

FONDATRICE DU COUVENT DE L'ACTION DE GRÂCES À MAURON

**V**IRGINIE DANION NAÎT À MAURON le 14 octobre 1819 dans une famille entreprenante et fortunée, pénétrée d'une croyance proche du jansénisme. Elle est tenante d'une opinion politique conservatrice, ayant des nostalgies légitimistes induites par tous ses grands-parents et notamment par son grand-père Mathurin DANION (°17/04/1763 Mauron, † 16/02/1853 Mauron). Ce dernier, conseiller d'arrondissement, royaliste, a été emprisonné pendant la Révolution pour avoir soutenu la chouannerie et pour avoir caché de nombreux prêtres non-jureurs. Son père, Louis-Amateur DANION (°13/03/1792 Mauron, † 31/01/1867 Mauron) se marie le 23 novembre 1813 à Paimpont avec Marie Jeanne GENTILHOMME (°11/06/1796 Paimpont, † 14/11/1881 Mauron). Elle va se révéler une marchande avisée. Ce père, Louis-Amateur Danion est greffier de justice à Mauron, régisseur de plusieurs domaines dont celui du Plessix. C'est aussi un gestionnaire adroit qui sait se constituer un patrimoine terrien important. L'origine première de la fortune familiale est liée au commerce du fil. Les deux grands-pères de Virginie sont marchands de fil, l'un à Mauron, l'autre à Paimpont. Ils sont de ces grands marchands qui fournissent de la filasse de lin et de chanvre aux paysans-fleurs, alors nombreux à Mauron, à Gaillarde et à Telhouët en Paimpont. Ils reprennent le fil obtenu pour le vendre à des tisseurs parfois lointains exerçant dans des villes, telles que Cholet, Vitré, ainsi que dans des villes voisines du littoral des Côtes-du-Nord, comme Quintin ou Bréhan est, à cette époque, le lieu d'une foire où se fait l'essentiel des transactions locales. Une partie de cette fortune permettra la réalisation ambitieuse de Virginie : créer un couvent à Mauron. Une telle réalisation demande une mise de fonds importante, mais elle devra attendre le décès de son père en 1867, pour disposer de sa part d'héritage qu'elle complètera des dons apportés par des membres de l'œuvre de *l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement*.

Louis DANION et Marie Jeanne GENTILHOMME ont sept enfants qui naissent au bourg de Mauron :



- Louis Marie Noël, né le 20 janvier 1815, décède le 3 février 1815,
- Jeanne Marie née le 25 janvier 1816, ursuline à Ploërmel sous le nom de *sœur Dorothee*, décède à Ploërmel le 27 mai 1851,
- Désirée Julie Marie, née le 8 mars 1818, décède le 22 avril 1818,
- Virginie Marguerite Angèle, née le 14 octobre 1819,
- Amant Désiré Marie, né le 23 septembre 1822, décède le 4 février 1827,
- Élise Marie, née le 8 août 1825, épouse le 22 novembre 1847 à Mauron, Sigismond ROPARTZ, décède le 10 août 1888 à Nantes.,
- Victorine Ludivine Marie née le 21 juillet 1828, épouse le 20 février 1854 à Mauron René GAGNOUX.

Trois d'entre eux meurent en bas-âge. Ces décès marquent la famille et particulièrement Virginie

qui, tombant malade à l'âge de 8 ans, imagine que ses péchés d'enfant lui valent l'enfer.

Virginie suit des études chez les ursulines de Ploërmel, puis à Rennes. Elle fait vœu de chasteté à 29 ans. Elle entre en 1849 chez les *Religieuses Réparatrices de Paris* devenant *Sœur Anne de l'Enfant-Jésus*, avant d'être nommée supérieure d'une petite maison de cet ordre à Lyon. De retour dans sa famille à Mauron en 1851, elle fonde le 19 mars 1858, *l'Association de l'Action de Grâce*. Disposant de l'héritage de son père décédé en 1867, elle fait

construire à Mauron une chapelle de style néo-roman qui est inaugurée le 26 novembre 1870. Elle attend 1877 avant de fonder un institut et de bâtir un couvent qui reçoit le nom *d'Action de Grâce*. La construction est terminée en 1881, mais Virginie n'assume pas la direction de cet établissement, se réservant la formation spirituelle des novices et des religieuses.

Virginie Danion décède le 22 janvier 1900 à Mauron et est inhumée devant l'autel de sa chapelle.

**Joseph BOULÉ**

## Des nouvelles de notre site internet.

Le site internet du CEGENCEB est la principale porte d'entrée pour notre cercle. C'est au quotidien notre communication vers le monde extérieur, un peu comme un catalogue en ligne accessible et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En bref, c'est un outil indispensable dans la vie de notre cercle aujourd'hui.

Ces derniers temps, notre site a subi une cure de rajeunissement. Notre webmaster Marine Boudard a restructuré les pages concernant le bulletin *Souche*. Vous pourrez, dès à présent, consulter les contenus du bulletin depuis le premier numéro. Pour tous les adhérents qui sont intéressés, ces bulletins peuvent être commandés à l'adresse du cercle. La page des événements du CEGENCEB a, elle aussi, été réorganisée afin de rendre plus attractive la navigation. D'autres améliorations sont à l'étude, notamment permettre aux membres du bureau d'intervenir pour y insérer des informations en temps réel et à chaque fois qu'il sera nécessaire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Tout ce travail est très consommateur de temps, au nom des membres du bureau et du conseil d'administration, je tiens particulièrement à remercier Marine pour le temps consacré à notre site.

**Christian JOUHIER**

## FIESTA À GUILLAC

Pas plus qu'ailleurs, on n'oublait vraisemblablement pas de ripailler à Guillac pour arroser le baptême d'un nouveau-né. Il n'était toutefois pas courant que le curé ayant officié en fit état lors de la rédaction de son acte. Sans doute lui-même invité à la fête, était-il resté sur le souvenir de ses libations quand il avait rempli son acte? On peut supposer que Me François Leclerc, sans doute un notaire, avait fait tout ce qu'il fallait pour accueillir dignement Pierre Gatechair, sieur du Rouvray qui était alors le sénéchal du comté de Porhoët

« Le premier jour de juillet mil six cent six fut baptisé en l'église de Guillac Pierre fils Pierre GEGAT et Françoise COUDRAYE sa femme, et furent parrains Jan LECLERC le jeune et Jullien DAVENET et fut marraine damoiselle Jacqueline de SAINT-PERN dame de Sabrahan et la Villedanne, etc, et fut donné le nom par les parrains et à requeste de ladite de SAINT-PERN et noble homme Pierre GATECHAIR sieur du Rouvray espoux de ladite de SAINT-PERN et baptiza ledict GEGAT le soub signant curé dudict Guillac et fut fait bonne chère après ledict baptisme chez Me François LECLERC.»

**Maurice ORÉAL**